

ORAL HEC Paris 2025

Economie, sociologie et Histoire du monde contemporain (ESH)

Filière économique et Commerciale Générale

Programme Grande École

Au cours de la session 2025, le jury a auditionné **260 candidats**. Tous les sujets proposés aux candidats ont porté sur le **programme des deux années** de la classe préparatoire EC et a mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain (tous les points du programme ont ainsi été interrogés durant la session). Chaque sujet permettait aux candidats de rendre compte au moins de deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non abordées.

Les **97 sujets** traités sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois (mais plus rarement) les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devaient être sollicitées ; il est ici important de rappeler que le concours a pour mission de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Afin de hiérarchiser les performances des candidats, ce qui est l'objectif d'une épreuve de concours, un même sujet a été traité pas deux ou trois candidats successifs.

Concrètement, l'épreuve se déroulait cette année en deux phases :

- dans un premier temps, le candidat exposait le sujet préparé en salle de loge pendant 10 minutes maximum, exposé qui était suivi de questions pendant 5 minutes qui s'y rapportaient directement

- dans un second temps, de 5 minutes, le candidat répondait à une question, non préparée en loge, qui avait une dimension plus « technique », plus formalisée, micro ou macroéconomique. Le candidat était invité à traiter cette question sous forme graphique ou schématique si cela l'aidait dans le raisonnement.

Les prestations des candidats ont été globalement correctes, à l'image de l'année précédente. Ainsi, pour la plupart des candidats, l'appropriation de l'analyse économique et de la théorie économique, comme des concepts, a été tout à fait satisfaisante, de même que la qualité de réflexion et d'argumentation. Cependant, le jury n'a qu'exceptionnellement assisté cette année à des prestations remarquables, ce qu'il a vivement regretté. De plus, trop de candidats ont eu de la peine à éléver leurs analyses à un niveau souhaitable, les concepts étant soit mal soit approximativement maîtrisés. En conséquence, la **moyenne de l'épreuve est de 11,70 sur 20** (11,92 en 2024), l'écart-type de **2,40** (contre 2,47 en 2024), la moins bonne de **7 sur 20** et la meilleure note de **19 sur 20** ; 1 candidat a 18/20 et 8 candidats ont 17/20 ou 16/20.

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 78 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- 21 % des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 12 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 4 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

On peut identifier **trois groupes de candidats** :

- le premier (un quart des candidats) réalise des prestations de qualité très honorables ; les analyses sont globalement denses, précises, adéquates au sujet, et la réflexion pertinente ; les notes sont supérieures ou égales à 14/20

- le second (environ 60 % de l'ensemble) se compose d'oraux dans lesquels les analyses proposées sont correctes mais trop mécaniques ; le questionnement qui suit confirme l'impression de l'exposé et ne permet pas de hisser la note à 14/20 ou plus.

- le troisième (près d'un tiers des candidats) réalise un oral trop peu consistant, incomplet, ceci sur les deux parties de l'épreuve ; les questions qui suivent l'exposé démontrent la fragilité des connaissances sur les deux sujets d'interrogation. Les notes sont alors inférieures ou égales à 10/20.

Sur un plan formel, il convient de noter que **les prestations sont de bonne tenue** : l'expression orale est précise, le registre de français tout à fait adéquat, l'exposé clair et structuré, l'attitude positive... Cette maîtrise est incontestablement le fruit d'un travail rigoureux effectué dans les classes préparatoires pendant deux ans.

Cependant, le jury souhaite mettre l'accent une fois de plus sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- la plupart des candidats souhaitent reproduire à l'oral (donc en 10 minutes maximum) le modèle de la dissertation de l'écrit en 4 heures, avec 3 parties et parfois autant de sous-parties. Ceci est irréaliste. L'oral est une **épreuve spécifique**, non une « mini-dissertation » ; il s'agit d'un exercice pédagogique autonome, qui a ses propres « codes » en raison des contraintes particulières d'un oral court. De manière plus précise encore, l'**introduction** pose souvent problème, apporte peu, et se limite trop souvent à une glose sur l'énoncé du sujet sans mettre en valeur la moindre problématique ; beaucoup font même une introduction de 4 minutes ! Or, il ne faut pas le perdre de vue, le jury évalue avant tout la capacité à problématiser la question et à en présenter les enjeux principaux. Dans le « **cœur** » de l'exposé, le candidat peine souvent à ne mobiliser que les concepts, faits et raisonnements strictement nécessaires et pertinents à l'analyse su sujet posé. Le jury apprécie que les candidats adoptent de plus en plus des plans en

deux parties, ce qui souvent est bien plus pertinent que des plans en trois parties. Quant à la **conclusion**, elle est dans la très grande majorité des cas une synthèse, beaucoup trop longue, de l'exposé ; la valeur ajoutée apportée est donc très faible. Ainsi, le jury a l'impression que le candidat cherche à « tenir » les 10 minutes... quitte à réduire la densité et la pertinence des propos ; c'est dommage !

- très clairement, les étudiants ne prennent souvent pas assez le **temps de réfléchir par eux-mêmes** au sujet qui leur est proposé et, très vite (trop vite), cherchent à mobiliser des cours ou de fiches de connaissances qu'ils agrègent pour construire leurs interventions ; l'ensemble manque alors souvent de logique, de liant entre les idées et surtout risque de conduire à des développements à la limite du sujet, voire hors sujet. La gestion du temps en salle de préparation est fondamentale : durant ces 30 minutes, le candidat doit dans un premier temps faire preuve de lucidité, d'analyse et de réflexion sur le libellé du sujet et ce n'est que dans un second temps qu'il peut chercher à identifier les connaissances en adéquation directe au sujet

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part l'**économie budgétaire et fiscale** et d'autre part les « **questions sociales** » (structure de la protection sociale, modes de financement, enjeux et réformes dans ce domaine, évolution dans leurs grandes lignes des relations sociales et professionnelles...) ; or ces champs sont au cœur des grands débats et enjeux contemporains ; ils doivent être beaucoup mieux maîtrisés lorsque l'on s'engage dans un cursus de formation en économie, en finance et en gestion. Plus généralement, les ordres de grandeur de données économiques majeures sont souvent très approximatifs

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine. Ce « *name dropping* » ne fait pas illusion auprès des jurys et, le plus souvent, couvre une absence de profondeur, de raisonnements et d'analyses (les questions qui suivent le confirment d'ailleurs). Si des **références théoriques** sont nécessaires, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ; or tel n'est pas le cas ! Très souvent, les auteurs des articles ou des ouvrages cités avancent des idées beaucoup plus nuancées que ce que rapportent les candidats, ce qui apporte la preuve que ces sources originelles n'ont pas été lues *in extenso*. Le jury souhaiterait vivement que le candidat tire parti de ses lectures, pense plus par lui-même et soit surtout beaucoup plus critique

- peu de candidats prennent l'initiative de présenter au tableau **des graphiques ou des équations** microéconomiques ou macroéconomiques comptables ; lorsqu'ils le font, les représentations et les analyses manquent de rigueur (erreurs sur les axes, démonstrations imprécises voire fausses...). Or le jury attend des candidats qu'ils connaissent les graphiques incontournables en lien avec les différentes thématiques du programme...ceci au-delà des seules courbes de l'offre et de la demande.

Comme chaque année, le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** :

Peut-on se passer des banques aujourd'hui ?

Bien-être et développement économique

Le « protectionnisme éducateur » et ses héritages

Que et comment réindustrialiser ?

Existe-t-il un consommateur type ?

L'inflation accroît-elle systématiquement les inégalités en France ?
Peut-on encore appliquer des politiques monétaires traditionnelles ?
Les chômeurs sont-ils tous des profiteurs ?
Assurance chômage et marché du travail
Les revenus du travail et du capital doivent-ils être identiquement taxés ?
La Sécurité sociale, luxe ou nécessité ?
Le dollar, monnaie des Américains, problème des Européens ?
Les cryptomonnaies, monnaies virtuelles, risques réels ?
La relation innovation-emploi
Faut-il contrôler les flux financiers internationaux ?
Quelle politique pour réconcilier fin du mois et fin du monde ?
Le déclin économique de la France : utopie ou réalité ?
Que retenir des politiques sectorielles menées durant la seconde moitié du XXème siècle en France ?
Y a-t-il un système monétaire international en 2025 ?
Les nouvelles formes d'action collective
Taxes douanières versus politique de quotas d'importations : comment choisir ?
Comment mesurer les gains et les pertes à l'échange international ?
Le modèle social français de protection sociale est-il en faillite ?
« Un pays est pauvre parce qu'il est pauvre ». Partagez-vous cette affirmation de Ragnar Nurkse ?
La décroissance est-elle un moyen de réduire les inégalités ?
Les pratiques protectionnistes protègent-elles l'emploi ?
Faut-il mettre fin aux accords commerciaux régionaux ?
Les « riches » en France
Le coût des inégalités
Baby-boomers versus jeunes générations : conflit ou coopération ?
Y a-t-il actuellement une alternative au dollar ?
L'or est-il encore une « relique barbare » ? (Keynes)
Préférer le présent au futur, est-ce raisonnable ?
Comment une nation peut-elle combattre son déclin démographique ?
Les courbes de Phillips
Pas d'industrie, pas d'avenir ?
Rationalité et irrationalité en économie
Y a-t-il un altruisme intergénérationnel ?
Le climat comme bien public mondial ?
Vers un nouveau cycle de mondialisation ?
L'ascenseur social fonctionne-t-il toujours en France ?
Les cryptomonnaies : bulle spéculative ou révolution financière ?
Décarboner la finance ?
La politique de la concurrence en France depuis 1945
Commerce international et environnement sont-ils (in)conciliables ?
Y a-t-il une convergence économique des nations ?
Respecter le Pacte de stabilité et de croissance européen : option ou obligation ?

Quel rapatriement des chaînes de valeur en France ?
Doit-on repenser les indicateurs économiques au XXIème siècle ?
Epargne et bien-être
Existe-t-il une croissance verte ?
L’entreprise peut-elle porter la transition environnementale ?
Les entreprises publiques, régulation ou mise en concurrence ?
Pourquoi innover ?
L’intégration verticale, une stratégie efficace pour les firmes ?
Le financement des biens publics
Quels leviers pour le pouvoir d’achat ?
70 ans après sa création, le FMI doit-il évoluer ?
L’inflation, comment s’en protéger ?
Austérité budgétaire et croissance économique
La finance peut-elle être responsable ?
Comment éteindre la dette sociale ?
Assiste-t-on à une métamorphose du travail en France ?
Comment faire face au retour de la pauvreté en France ?
Peut-on déterminer une fiscalité optimale ?
Réguler l’activité financière, pourquoi, comment ?
Le système fiscal français, un système juste ?
La dette climatique : évaluation et gestion
Faut-il développer les monnaies numériques de banque centrale ?
L’équilibre en économie de marché, référence ou utopie ?
Réduire les déficits publics ?
Comment les modes de financement conditionnent-ils la croissance économique ?
Le vieillissement démographique est-il un fardeau pour l’économie française ?
Croissance ou développement ?
Le ralentissement de la croissance nuit-il au bien-être ?
Le libre-échange est-il l’apanage des économies dominantes ?
Faut-il s’inquiéter du déficit de la balance commerciale française ?
La sphère réelle et la sphère monétaire sont-elles déconnectées l’une de l’autre ?
SMIC et chômage
L’euro, devise internationale clé ?
Les cycles économiques ont-ils disparus ?
Lutte contre la dette publique, lutte contre la dette écologique, faut-il choisir ?
Le prix de la santé
Réduire les dépenses ou augmenter les impôts, est-ce indifférent pour lutter contre les déficits publics ?
Les choix de localisation des hommes et des activités économiques dans l'espace
Quel rôle pour les banques dans la double révolution du digital et du climat ?
Existe-t-il une croissance verte ?
Les conditions de succès d'une politique de rattrapage industriel
L'impact socio-économique de la protection sociale
Quelle politique industrielle pour l'Union européenne ?

Pureté et perfection de la concurrence
Vive la dette !
Un euro numérique, quels enjeux ?
Incertitude et politique économique
Existe-t-il un espace social européen ?
Consommer autrement
Faut-il réaliser l'euthanasie des héritiers ?

Le jury souhaite rappeler que la « **question non préparée** » se distingue de la « question préparée » en ce sens qu'elle vise à atteindre d'autres objectifs :

- réduire le « risque » de l'épreuve pour le candidat en lui proposant de travailler sur deux thématiques de natures très différentes : dans la mesure du possible, la combinaison entre les deux sujets est macroéconomie-microéconomie

- juger de la capacité à mobiliser des connaissances ponctuelles du programme ; en raison de la durée de l'exercice, cette « question de cours » appelle moins une réflexion construite qu'une réponse assez rapide

- évaluer, le plus souvent, la maîtrise d'outils simples de la microéconomie ou de la macroéconomie.

Dans le cas où le candidat se trouve en difficulté, le jury pose des questions lui permettant de retrouver des éléments clefs de la réflexion attendue, puis fait évoluer le sujet pour le positionner sur un terrain où les connaissances sont mieux et plus maîtrisées.

Le jury est donc, en résumé, globalement satisfait de la qualité des candidats à cette session. Il attend de l'étude attentive du programme une capacité accrue à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour qui ambitionne d'entrer dans une école prestigieuse de management.